

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA SOCIETE CHARLES LACROIX AUTOMOBILES (HELVETICAR)

1. Dispositions générales

La société Charles Lacroix Automobiles (Helveticar), est une société par actions simplifiée à associé unique, au capital social de 20 000 EUR, immatriculée au RCS Lons-le-Saunier sous le numéro 828 487 249, dont le siège social est situé 10, Rue des Arrivoirs – 39200 Saint-Claude (France).

La société Charles Lacroix Automobiles (Helveticar) est notamment spécialisée dans la vente de véhicules d'occasion, français et étrangers.

Les véhicules proposés à la vente par la société Charles Lacroix Automobile (Helveticar) sont présentés sur le site internet dont elle est propriétaire et éditrice, accessible à l'adresse www.helveticar.fr.

2. Définitions

Dans les présentes conditions générales de vente, les mots ou expressions commençant avec une majuscule auront la signification suivante :

Bon de Commande : désigne le document établi par la Société et accepté par le Client après d'éventuelles négociations entre les Parties, comprenant notamment les détails du Produit vendu (tels que le kilométrage), ainsi que son coût, les modalités de paiement et les éventuelles dispositions particulières applicables aux relations contractuelles des Parties.

CGV : désigne le présent document, ses avenants et annexes éventuels.

Client : désigne toute personne qui sollicite la Société, afin de lui acheter un Produit, dans les conditions convenues aux présentes.

Contrat : ensemble composé du Bon de Commande et des CGV de la Société acceptés par le Client, dans les conditions prévues ci-après, et les éventuels avenants au Bon de Commande, signés par les deux Parties.

Partie(s) : désigne individuellement la Société ou un Client et collectivement la Société et un Client.

Produit(s) : désigne l'ensemble des véhicules d'occasion proposés à la vente par la Société, tels que notamment présentés sur le Site. La Société propose également à la vente des accessoires dérivés.

Site : désigne le site internet www.helveticar.fr dont est propriétaire et éditrice la Société.

Société : désigne la société Charles Lacroix Automobiles (Helveticar).

3. Objet

Les présentes CGV ont notamment pour objet de détailler leur champ d'application, ainsi les conditions de leur acceptation et de celle de l'ensemble des documents contractuels.

Elles précisent également les Produits vendus par la Société.

Elles détaillent en outre les modalités de commande et de paiement de ces Produits, ainsi que les conditions de leur livraison, de leur retour et de leur garantie.

4. Champ d'application

Les Parties conviennent que leurs relations contractuelles sont régies par les présentes, à l'exclusion de toute autre conditions générales de la Société préalablement disponibles. Les présentes CGV sont applicables à toutes les commandes de Produits proposés à la vente par la Société.

5. Documents contractuels

Les Clients de la Société reconnaissent que les relations contractuelles entre les Parties, incluant notamment la vente de Produits par la Société, sont exclusivement régies par le Contrat conclu entre elles, au moment de l'acceptation par le Client du Bon de Commande de la Société et des présentes, dans les conditions décrites ci-après.

Le Contrat est composé des documents contractuels suivants :

- le Bon de Commande de la Société, dans sa version validée entre les Parties et acceptée par le Client. Le Bon de Commande est considéré comme accepté par le Client au jour de la réception par la Société d'un exemplaire signé par ledit Client dudit Bon de Commande (à l'adresse email : infos.helveticar@gmail.com). Le Bon de Commande peut également être remis signé en « main propre » à la Société ;
- les présentes CGV. Toute commande de Produit implique l'adhésion préalable expresse et sans réserve du Client aux présentes CGV. Les présentes CGV sont considérées comme acceptées par le Client au jour de la réception par la Société de la facture de vente signé par ledit Client (Mention lu et approuvé). Les présentes peuvent également être remises signées en « main propre » à la Société.

Les présentes CGV sont applicables sous réserve de toute stipulation contraire figurant au Bon de Commande de la Société, dans sa version acceptée par le Client ou dans les éventuels avenants à ce Bon de Commande, signés par les deux Parties. Elles ont été portées à la connaissance du Client préalablement à la conclusion de la vente et figurent expressément sur le site internet d'HELVETICAR sur helveticar.fr

6. Produits

La Société est notamment spécialisée dans la vente de véhicules d'occasion, français et étrangers.

Les véhicules proposés à la vente par la Société sont présentés sur le site internet dont elle est propriétaire et éditrice, accessible à l'adresse www.helveticar.fr.

Les caractéristiques des Produits sont détaillées sur le Site ; lesquels sont également présentés visuellement au moyen de photographies.

L'ensemble des éléments présentés sur le Site relativement à un Produit sont récapitulés au Bon de Commande correspondant.

7. Bon de Commande et conclusion du Contrat

Le Client qui souhaite acheter un Produit proposé à la vente par la Société, peut lui en faire la demande : (i) en lui adressant un email (à l'adresse ; (ii) en remplissant le formulaire dédié à cet effet sur le Site ; (iii) en lui téléphonant ; (iv) directement au garage de la Société.

La Société fournit alors audit Client un Bon de Commande correspondant à sa demande.

Divers échanges peuvent ensuite avoir lieu entre la Société et le Client, pour aboutir à la version finale du Bon de Commande.

Le Contrat est conclu entre les Parties lors de la réception par la Société de l'acceptation du Client du Bon de Commande et des présentes CGV, dans les conditions définies à l'Article 5 des présentes.

8. Prix et paiement

8.1. Prix

Les prix des Produits proposés par la Société sont fixes.

Ces prix sont indiqués aux Bons de Commande de la Société et sont mentionnés en euros. Il s'agit de prix H.T. et T.T.C./T.T.C sur marge, définitifs et non révisables, sauf accord contraire écrit entre les Parties.

Les prix sont payés conformément à l'Article 8.2 des présentes, sauf accord contraire écrit entre les Parties.

Ces prix n'incluent pas : (i) les frais de transport à la charge du Client, en cas de retour, dans les conditions ci-après définies ; (ii) les frais de formalité, incluant notamment la gestion des démarches administratives, la préparation du véhicule, la carte grise provisoire (le cas échéant), les plaques provisoires et la mise à disposition du véhicule ; (iii) les frais d'immatriculation des véhicules d'occasion ; (iv) les frais de carburant ; (v) l'éventuel bonus ou malus lié aux émissions de Co2. L'ensemble de ces coûts complémentaires sont indiqués aux Bons de Commande de la Société.

S'agissant plus spécifiquement des bonus et malus éventuels liés aux émissions de Co2 des véhicules vendus par la Société, leur indication aux Bons de Commande de la Société est faite sous réserve d'application par l'administration.

8.2. Paiement

Lorsque la commande du Client porte sur un véhicule d'occasion, les paiements des Produits inscrits au Bon de

Commande et ceux des éventuels coût supplémentaires (tels que les coûts de transport) sont effectués par chèque de banque ou par virement bancaire, selon les termes prévus à cet égard au Bon de Commande et au plus tard au moment de leur livraison (dans les conditions définies à l'Article 10 des présentes).

Pour les règlements effectués par virement bancaire, celui-ci devra apparaître sur le compte bancaire de la Société au plus tard : (i) la veille de la prise de livraison du Produit par le Client, lorsque cela est effectué au garage ; (ii) quatre jours avant la livraison, lorsque cela est effectué au domicile du Client.

Lorsque la commande du Client porte sur des produits accessoires dérivés, les paiements des Produits inscrits au Bon de Commande et ceux des éventuels coût supplémentaires (tels que les coûts de transport), peuvent également être effectués par carte bancaire.

9. Durée du Contrat

Le Contrat prend effet :

- à la date de réception par la Société de l'acceptation du Bon de Commande et des présentes CGV, dans les conditions définies à l'Article 5 des présentes ; et
- sous réserve du paiement effectif du prix des Produits, dans les conditions définies à l'Article 8.2 des présentes.

Le Contrat est conclu pour une durée arrivant à échéance à l'issue de la livraison des Produits, dans les conditions définies à l'Article 10 des présentes.

10. Livraison

10.1. Lieu

La livraison est effectuée, selon le choix du Client : (i) au garage de la Société situé 10, Rue des Arrivoirs – 39200 Saint-Claude (France) ; (ii) à son domicile, à condition que celui-ci se trouve en France Métropolitaine, hors Corse et îles.

Dans le cas d'une livraison à domicile, la Société mandatera une personne de son choix pour conduire le véhicule à l'adresse du Client. Ainsi, ledit véhicule pourra avoir jusqu'à 300km de plus au compteur, par rapport à ce qui était indiqué sur le Bon de Commande.

10.2. Délai

La livraison est effectuée à la date indiquée au Bon de Commande.

Lorsque la livraison est effectuée au garage, le Client s'engage à prendre possession du Produit défini au Bon de Commande, dans un délai de dix (10) jours ouvrés, à compter de la date précitée (à défaut, des frais de gardiennage précisés au Bon de Commande pourront lui être facturés).

11. Réception des Produits

Lors de la livraison des Produits dans les conditions définies ci-avant, le Client est tenu d'en vérifier l'état, en présence d'un représentant de la Société.

En cas d'avaries, de manquants ou de dysfonctionnements, le Client est tenu d'émettre des réserves sur le bon de livraison ou, éventuellement, de refuser la livraison des Produits.

12. Réserve de propriété

La Société conserve la pleine propriété des Produits achetés jusqu'à ce que le Client ait rempli l'intégralité de ses obligations et notamment jusqu'au parfait paiement du prix.

13. Retour

13.1. Droit de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur et plus particulièrement l'article L. 221-18 du Code de commerce, dans le cadre d'un achat effectué à distance, le Client consommateur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours francs à compter du jour où il réceptionne le(s) Produit(s) de sa commande, dans les conditions prévues à l'Article 11 des présentes.

Dans le délai précité :

- le Client manifeste sa volonté de se rétracter en envoyant un email à la Société, à l'adresse contact@helveticar.fr ;
- cette rétractation est matérialisée par le retour du/des Produit(s) en parfait état à la Société, à l'adresse 10, Rue des Arrivoirs – 39200 Saint-Claude (France). Les modalités de retour et les frais de transport liés sont à la charge du Client.

Ces demandes doivent indiquer : certaines informations personnelles du Client (nom ; prénom ; numéro de téléphone ; adresse e-mail) ; les Produits au titre desquels le Client souhaite exercer son droit de rétractation ; la date et lieu auxquels est réalisée la demande d'exercice du droit de rétractation.

Elles peuvent être effectuées en utilisant le formulaire prévu à cet effet en annexe des présentes (Annexe 1).

Le Client devra restituer les Produits sans retard et au plus tard dans les quinze (15) jours calendaires suivant la communication de sa décision de se rétracter.

13.2. Garanties légale de conformité et vices cachés

Conformément aux dispositions du Code de la consommation applicables aux acheteurs consommateurs, la Société est tenue de livrer un bien conforme à la description du Produit, telle que détaillée au Bon de Commande correspondant (notamment en matière d'équipement et de kilométrage). A défaut, le Client pourra solliciter la réparation du Produit aux frais de la Société, son remplacement, ou en cas d'impossibilité de réparation ou de remplacement, son remboursement.

S'agissant de la réparation du Produit, celle-ci devra être effectuée par la Société ou, avec l'accord préalable et express de la Société, par une société tierce

Durant les 6 premiers mois qui suivent la livraison du Produit, le Client n'aura pas à apporter de preuves en cas de problème. Au-delà de ce délai, le Client devra prouver que le défaut de conformité préexistait à ladite livraison.

Le Client peut également décider de mettre en œuvre la garantie contre les vices cachés de l'objet dans les conditions des articles 1641 et suivants du Code civil.

Il faut que le vice en question rende le véhicule inutilisable. Par exemple, un problème de rétroviseur électronique ne pourra pas être pris en compte.

Par ailleurs, le vice doit être constaté par un expert automobile agréé, afin qu'il détermine si le vice est antérieur ou non à la vente.

En cas de vice caché avéré, le Client pourra conserver le Produit, moyennant une réduction de son prix ou solliciter le remboursement du prix de vente du Produit.

En cas d'exercice, par le Client, de la garantie légale de conformité ou de la garantie contre les vices cachés aboutissant à un remboursement de la Société, celui-ci sera

effectué dans les conditions prévues à l'Article 16 des présentes.

Le Client est informé que : (i) tous les défauts d'un véhicule ne sont pas couverts par les garanties légales de conformité et vices cachés ; (ii) il accepte le véhicule dans un état d'usure normale. L'usure normale concerne notamment certaines pièces plus usées que le reste du véhicule et qui nécessitent des réparations ou des remplacements réguliers (telles que les plaquettes de frein, les pneus, la batterie, les disques de freins ou le système d'échappement).

14. Garantie commerciale

Tous les véhicules sont garantis :

- soit par la garantie constructeur, lorsque celle-ci est encore valide, c'est-à-dire (i) dans un délai de deux (2) ans ou plus, courant à compter de la première immatriculation du véhicule d'occasion vendu par la Société (la durée exacte de la garantie constructeur est précisée dans le Bon de Commande le cas échéant) et (ii) en tout état de cause pour tous les véhicules « 0 km ». Le contenu, l'étendue et les modalités de mises en œuvre de la garantie sont précisés soit dans le carnet de garantie du constructeur fourni avec les véhicules livrés par la Société, soit sur le site internet du constructeur ou dans son réseau. Le Client est informé qu'il bénéficie en outre des actions de rappel lors des opérations de sécurité chez le concessionnaire de la marque le plus proche de chez lui. En aucun cas le Client ne pourra prétendre à un recours contre la Société, en cas de mauvais usage ou de non-respect par le Client des instructions du constructeur dans l'application de la garantie.

Conformément à l'arrêté du 26 mai 2014, l'application de la garantie constructeur n'est pas conditionnée par la réalisation des prestations de réparation et entretien

non couvertes par cette garantie, par un réparateur du réseau agréé par le constructeur.

- soit par la garantie proposée par la Société (gratuitement ou offerte), à savoir la garantie OPT EVEN, dont les conditions générales sont annexées aux présentes (Annexe 2).

15. Exclusions de garanties

Ne sont couverts par aucune garantie, ni légale, ni conventionnelle, ni commerciale, les éventuels défauts affectant les Produits ou leurs caractéristiques, ainsi que les dommages directs et indirects subis par le Client ou par des tiers du fait de l'utilisation anormale et non conforme desdits Produits à l'usage auquel ils sont normalement destinés.

Par ailleurs, ne sont pas non plus couverts les dommages faisant l'objet d'une mention spécifique dans les caractéristiques des Produits détaillées sur le Site et au Bon de Commande.

16. Remboursement

En cas de retour d'un Produit, dans les conditions prévues à l'Article 13.1 des présentes, la Société ne rembourse au Client que le coût dudit Produit. Il ne lui rembourse en aucun cas les coûts liés au transport.

Plus précisément, dès lors que le Client aura exercé son droit de rétractation dans le délai imparti et les conditions précitées, la Société s'engage, dès que les Produits lui auront été restitués ou dès que le Client aura fourni la preuve de l'expédition desdits Produits, à rembourser le Client, des sommes versées uniquement au titre des Produits, dans un délai de sept (7) jours.

En tout hypothèse, les frais de remise en état des Produits restitués, seront à la charge du Client.

En outre, si le nombre de kilomètres parcourus depuis la livraison excède 1 000 km, le Client devra indemniser la Société, pour chaque kilomètre parcouru au-delà de ce seuil, à hauteur de 1 EUR TTC par kilomètre.

En cas de remboursement d'un Produit, dans les conditions prévues à l'article 13.2 des présentes, la Société remboursera au Client non seulement le coût dudit Produit, mais également les coûts liés au transport.

17. Appellation

Les Produits provenant de l'étranger peuvent avoir une appellation différente. Le Client est avisé et accepte de prendre possession des Produits, selon l'appellation déterminée par le constructeur dans le pays de provenance.

18. Stock

Le Client est informé que, pour les Produits présentés comme étant en stock, les délais de livraison et les prix ne sont garantis que dans la limite des stocks disponibles.

19. Reprise

Dans l'hypothèse où le véhicule précédent du Client fait l'objet d'une reprise par la Société, seront déduits de la reprise les frais éventuels de réparation portant sur ledit véhicule, qui seraient intervenus après l'expertise faite par la Société.

La carte grise du véhicule repris doit être au nom du Client, le véhicule doit être en état de fonctionnement le jour de livraison (il doit rouler par ses propres moyens). Pour valider la transaction, le Client devra transmettre à la Société les éléments suivants : carnet d'entretien du véhicule ; carte grise du véhicule ; carte d'identité de son propriétaire ; justificatif de domicile du propriétaire du véhicule de moins d'un mois ; certificat de non-gage. Le Client devra signer les

certificats de cession et de non-gage pour valider la transaction. Le Client s'engage à permettre à la Société de procéder à toute vérification utile sur le véhicule, à son inspection complète et à un essai éventuel sur route. Il est expressément convenu qu'en cas d'annulation ou de résolution du contrat de vente principal, le Client se verra remboursé du montant de la valeur de la reprise contractuellement fixée du ou des véhicules repris, le ou les précédents véhicules repris par Société seront définitivement acquis par la Société.

20. Assurances

Le Client s'engage à assurer son véhicule auprès de son assureur à compter du jour de la livraison. La Société se dégage de toute responsabilité en cas de sinistre intervenant après la livraison.

21. Modification des CGV

Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date à laquelle la commande est validée par le Client.

Toutefois, la Société peut être amené à modifier les présentes à tout moment, sans préavis, sous réserve d'en informer ses Clients dès l'entrée en vigueur de ces modifications par email et/ou par la publication desdites modifications sur le Site.

La Société actualisera les CGV en indiquant la date de dernière mise à jour en haut à droite des présentes.

22. Propriété intellectuelle

L'intégralité des éléments contenus sur le Site dont est propriétaire et éditrice la Société sont protégés par les lois relatives à la propriété intellectuelle.

Ainsi, la Société détient seul tous les droits, titres et intérêts, y compris tous les droits de propriété intellectuelle liés audit Site, ainsi que les idées, suggestions, demandes

d'amélioration, commentaires, recommandations et autres informations que les Clients et tiers communiqueraient au sujet du Site.

En outre, la Société détient les droits d'usage sur tous les éléments accessibles sur son Site, notamment les textes, images, graphismes, logo, icônes, sons, logiciels, etc. En conséquence, toute reproduction, représentation, modification, publication, adaptation totale ou partielle des éléments du Site, par quelque moyen ou procédé que ce soit, est interdite, sauf accord préalable express consenti par la Société.

23. Données personnelles

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par les lois du 6 août 2004 et 20 juin 2018, la Société s'engage à traiter les données personnelles de ses Clients, uniquement pour exécuter les obligations qui sont les siennes au titre de la vente des Produits. A cet égard, il est rappelé que les données personnelles demandées au Client sont notamment nécessaires pour l'établissement des Bons de Commande et des factures.

La Société s'engage également à garantir la confidentialité des données à caractère personnelle traitées dans le cadre de l'exécution de ses obligations.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

Le Client, peut sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ces droits en contactant par courrier recommandé avec accusé de réception le service-client, à l'adresse 10, Rue des Arrivoirs – 39200 Saint-Claude (France).

Si le Client ne souhaite plus recevoir les actualités de la Société, ses sollicitations (par téléphone, SMS, courrier postal ou email) et invitations, il a la faculté de le lui indiquer *via* le lien réservé à cet effet, de modifier ses choix en la contactant dans les conditions évoquées ci-dessus ou, le cas échéant, en modifiant les paramètres de son compte en ligne.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, le Client peut contacter la CNIL (www.cnil.fr).

Enfin, le Client est informé qu'il a la possibilité de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique (www.bloctel.gouv.fr/).

24. Résiliation anticipée

En cas de manquement d'une des Parties à l'une de ses obligations essentielles, l'autre Parties pourra résilier le Contrat de plein droit, sans préjudice de tous dommages et intérêts, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet dans un délai de dix (10) jours calendaires à compter de son envoi.

25. Force majeure

En cas de survenance d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, y compris, mais sans y être limités, des événements imprévisibles tels que des grèves, arrêts de travail, troubles sociaux, fermetures d'usines, inondations, incendies, défauts de production ou de transports non-consécutifs à son fait personnel, ruptures d'approvisionnement, guerres, émeutes, insurrections, et plus généralement toute circonstance ou événement empêchant la Société d'exécuter convenablement ses obligations, la Société ne sera pas responsable d'un éventuel défaut d'exécution de ses obligations au titre du Forfait, sous réserve d'en avoir informé immédiatement le Client et d'avoir pris toutes les mesures nécessaires pour en limiter les effets.

Dans le cas où les effets d'un événement de force majeure se prolongerait au-delà de quatre-vingt-dix (90) jours, le Client pourra résilier le Contrat par lettre recommandée avec accusé de réception et obtenir le remboursement du Forfait dont il n'a pu bénéficier.

26. Responsabilité

La Société ne saurait être responsable que des dommages directs qu'elle aurait causé par sa faute, dont la preuve doit être rapportée par le Client. La réparation du préjudice subi par le Client ne pourra excéder le montant dû par le Client au titre des Forfaits concernés.

La Société ne saurait être tenue responsable d'aucun dommage indirect subi par ses Clients.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 1218 du Code civil, en cas de force majeure, la Société ne sera pas responsable d'un éventuel défaut d'exécution de ses obligations.

27. Divers

27.1. Renonciation

Le fait que la Société ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des dispositions des présentes, ne saurait être interprété comme valant renonciation de cette dernière à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites dispositions.

27.2. Validité / indivisibilité

La nullité, l'inopposabilité, ou plus généralement, l'absence d'effet de l'une quelconque des stipulations des CGV n'affectera pas les autres stipulations qui demeureront parfaitement valables et contraignantes.

28. Service-client

Le service-client de la Société est joignable :

- par téléphone, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h au + 33 (0)3 84 42 16 60 ;
- par email à l'adresse contact@helveticar.fr ;
- par courrier postal à l'adresse 10, Rue des Arrivoirs – 39200 Saint-Claude (France).

29. Règlement amiable des litiges

Le client accepte être contacté par courrier électronique. Les demandes de réclamation des Clients devront être effectuées auprès du service-client de la Société (joignable aux coordonnées mentionnées à l'Article 28 des présentes).

Après qu'il ait adressé une demande de réclamation à la Société et en cas d'impossibilité de trouver un accord amiable, le Client consommateur est dûment informé qu'il est en droit de recourir à une médiation conformément aux dispositions de l'article L. 612-1 du Code de la consommation.

Quelle que soit la Partie désireuse de recourir à une médiation, celle-ci devra au préalable en informer l'autre Partie par le biais d'une lettre recommandée avec accusé de réception, en précisant les motifs du litige.

Un médiateur de votre choix peut être saisi.

30. Loi applicable et juridiction compétente

Les CGV sont soumises au droit français.

Toute contestation relative aux présentes sera portée devant l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de procédure civile.

Le Client consommateur a la possibilité de soumettre toute contestation relative aux présentes soit devant la juridiction du lieu où le consommateur demeurerait au moment de la conclusion du Contrat, soit devant celle du lieu de la survenance du fait dommageable.

En tout état de cause, le Client consommateur est dûment informé qu'il est en droit de recourir à une médiation conformément aux dispositions de l'article L. 612-1 du Code de la consommation et à l'Article 29 des présentes.

Pour les Clients ayant la qualité de commerçant, toute contestation relative aux présentes sera portée devant le Tribunal de commerce de Lons-le-Saunier.

31. Version française et étrangère

Les présentes CGV sont rédigées en français. En cas de contradiction ou de contresens, elles prévaudront sur toute autre version qui serait rédigée dans une autre langue à la demande du Client.

ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE RETRACTATION

Si le Client souhaite faire valoir son droit de rétractation, dans le respect des conditions prévues à l'Article 13 des présentes CGV, il a la possibilité d'utiliser le formulaire ci-dessous.

À l'attention de la société Charles Lacroix Automobiles (Helveticar)

Je vous notifie par la présente ma rétractation du Contrat portant sur la vente du/des Produit(s) ci-après :

- Référence du Bon de Commande :

- Commandé(s) le :

- Nom et prénom du Client à l'origine de la commande :

- Adresse du Client à l'origine de la commande :

- Téléphone du Client à l'origine de la commande :

- Email du Client à l'origine de la commande :

Signature du Client en cas de notification du présent formulaire sur papier :

Date :

